

24 mars 2015 | par Nathalie Da Cruz

Paris inaugure ses abribus à "haut niveau de service"

La maire de Paris, Anne Hidalgo, et Jean-Charles Decaux ont inauguré le premier abri voyageur nouvelle génération, le 23 mars 2015. Les abribus parisiens datant de 1999 sont actuellement remplacés par un modèle plus moderne, mieux adapté aux personnes handicapées et qui améliore l'information voyageurs. La municipalité a renouvelé sa confiance à JC Decaux pour quinze ans, et voit sa redevance annuelle passer de 3,9 à 8,3 millions d'euros.



Dans les abribus nouvelle génération, les voyageurs vont bénéficier de 50 % d'espace abrité en plus. Un "mât-totem" permet de voir de loin les lignes desservies et l'horaire des prochains passages. © JC Decaux

Les abribus parisiens installés en 1999 ont vécu. Depuis plusieurs semaines, ils sont remplacés un à un par de nouveaux abris conçus par le designer Marc Aurel, à la demande de JC Decaux. Un grand toit opaque en résine aux formes arrondies imitant la découpe d'une feuille de platane, un banc plus long muni d'un accoudoir pour aider les personnes âgées à se lever, un tableau d'affichage des horaires plus grand... La circulation des personnes en fauteuil roulant ou des parents avec des poussettes est facilitée grâce à une large percée dans la paroi vitrée à l'arrière.

"La plus-value de ces nouveaux abris est double : c'est une meilleure information aux voyageurs et la prise en compte des personnes handicapées", résume Jean-Dominique Hietin, directeur régional Paris-Ile-de-France chez JC Decaux. Sur le côté, un grand panneau informatif avec plans de Paris et du quartier (intégrant les stations Vélip'), plan de(s) la ligne(s) de bus concernée(s) et horaires.

Annonce sonore et indication en braille

Les handicaps sensoriels ne sont pas oubliés : sur la tranche du panneau d'information, on trouve l'inscription en braille des lignes de bus qui desservent l'arrêt, et des boutons déclenchant une annonce vocale qui indique la ligne, l'arrêt et l'heure du prochain passage. Un port USB est aussi disponible pour recharger son portable. "La grande nouveauté, ce sont les mâts-totems installés à chaque arrêt ; visibles de loin, ils mentionnent les lignes qui desservent l'arrêt et l'horaire des prochains passages", ajoute Jean-Dominique Hietin.

100 "abris intelligents"

Au total, 2000 abris voyageurs sont en cours d'installation, aux arrêts de bus, de cars touristiques, des navettes aéroportuaires et aux stations de taxi. Pour s'accorder avec le Plan Climat de la ville, leur consommation électrique va diminuer de 35 % par rapport à leurs prédécesseurs, grâce à des capteurs qui adapteront la luminosité aux besoins.

Sur ces 2000 abris, 100 sont "intelligents" : positionnés sur les lieux de grand passage, ils sont munis d'un écran tactile affichant une carte interactive du quartier, où l'on peut calculer son itinéraire. Ces écrans proposent aussi une dizaine d'applications innovantes, permettant par exemple d'envoyer une e-card. "Avec toutes ces applications, on risque de rater son bus !", s'amuse Anne Hidalgo.

Les 100 abris intelligents seront couverts de panneaux photovoltaïques, et 50 d'entre eux auront une toiture végétalisée, histoire de remettre du vert en ville.

JC Decaux reste l'opérateur historique

JC Decaux a obtenu la labellisation Origine France Garantie pour ces abris voyageurs. La ville de Paris a renouvelé sa confiance à l'opérateur de mobilier urbain fin 2013 : la commission d'appel d'offres avait alors choisi à l'unanimité la SOPACT (Société de publicité des abribus et des cabines téléphoniques), filiale à 100 % de JC Decaux dédiée à la capitale.

La SOPACT est chargée de concevoir, installer, entretenir les abribus et gérer l'affichage publicitaire. Après avoir signé un premier contrat pour les abribus en 1972 et un deuxième en 1999, JC Decaux reste ainsi l'opérateur historique dans la capitale.

Un contrat qui signe un grand bond en avant financier : la redevance annuelle perçue par la municipalité passe de 3,9 millions d'euros en 2013 à désormais 8,3 millions d'euros. A cette part fixe s'ajoute un intéressement de 30 % au chiffre d'affaires réalisé au-dessus de 25 millions d'euros par JC Decaux via la publicité.

"La redevance a plus que doublé, commente Christophe Najdovski, adjoint au maire en charge des transports et de l'espace public. Nous avons renégocié le contrat qui datait de l'ère Tiberi, en 1999, en visant une meilleure optimisation du domaine public. Et ce nouveau contrat inclut la mise en place de 200 nouveaux abribus qui vont remplacer les arrêts marqués par un simple poteau."

Le déploiement des nouveaux abris, qui bat son plein en ce moment, devrait être achevé pour l'été.

Nathalie Da Cruz

Pour en savoir plus : [La présentation des nouveaux abribus](#) (site de la mairie de Paris)

Rhône-Alpes

